

# La prévention des incendies domestiques



L'intoxication  
par la fumée est la  
**1<sup>ère</sup> cause de décès**  
lors des incendies.



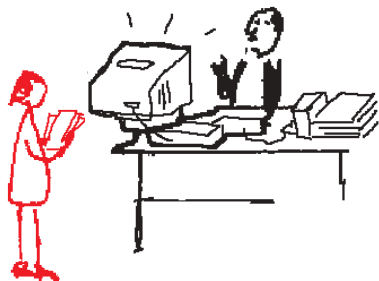
Un dispositif de  
détection est essentiel  
pour avertir les occupants  
au plus tôt...



**70%**  
des incendies mortels  
surviennent  
la nuit !



Nous avons prévu  
un plan d'évacuation  
en cas d'incendie et nous  
le connaissons tous !



Les incendies domestiques,  
c'est **250 000 sinistres**  
et **10 000 victimes**  
chaque année.



**1 Français sur 3**  
sera victime  
d'un incendie au cours  
de sa vie.

# La prévention des incendies domestiques

Ce dossier a été construit avec un double objectif : **rappeler les risques d'incendies qui peuvent survenir à la maison et inciter chaque membre de la famille à appliquer les conseils de sécurité.**

Ainsi et pour une facilité de lecture, vous retrouverez au fil des pages **un code couleur associé à deux onglets :**

- « **Alerter** » qui identifie les fiches d'**information** sur un danger ou un sujet important,
- « **Agir** » qui identifie les fiches de **prévention** mettant en avant des conseils de sécurité.

Nous espérons que ce document contribuera à une meilleure sensibilisation du public  
*nous vous souhaitons une très bonne lecture !*

# Les incendies domestiques : encore trop fréquents !



## Des chiffres inquiétants

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les incendies domestiques sont encore très fréquents et représentent une source non négligeable d'accidents :

### Le saviez-vous ?



Ainsi, il y a en France :

- 1 incendie toutes les 2 minutes\*,
- 800 décès et 10 000 victimes chaque année\*,
- 250 000 sinistres incendies d'habitation déclarés chaque année aux assurances\*.

**Les incendies domestiques sont la 2<sup>ème</sup> cause de mortalité par accident domestique chez les enfants de moins de 5 ans\*.**

## Un danger permanent

Statistiquement, un Français sur trois sera victime d'un incendie au cours de sa vie. Or, bien des drames pourraient être évités grâce à une meilleure information et à l'application de quelques conseils de prévention. En effet, le feu surprend encore trop souvent, **puisque 70% des décès dus aux incendies surviennent la nuit**. Et contrairement aux idées reçues, l'intoxication par la fumée s'avère être la première cause de décès et non les flammes.

Or, l'application de quelques règles simples et l'acquisition de matériels peu coûteux permettraient dans la plupart des cas d'éviter que l'incident ne se transforme en drame.

Il est important d'identifier les sources potentielles de risques d'incendies dans la maison et d'acquérir les bons réflexes. En effet, un feu se propage très rapidement et devient vite difficilement maîtrisable.

D'ailleurs les professionnels le disent : **si un verre d'eau suffit pour éteindre un feu lors de la 1<sup>ère</sup> minute, il faut un seau d'eau la 2<sup>ème</sup> minute et une citerne d'eau dès la 3<sup>ème</sup> minute.**

**Dans un espace clos, en moins de 5 minutes,  
la température peut vite monter jusqu'à 600 degrés !**

\* Source : rapport du CEPR (Centre Européen de Prévention des Risques), oct. 2003.

# Que faire pour éviter un incendie à la maison ?

## 1. S'équiper de matériels de sécurité

**La propagation des fumées précède toujours celle des flammes.** Et, contrairement aux idées reçues, la fumée est la première cause de mortalité – par asphyxie – loin devant les flammes. Installer des détecteurs de fumée dans des zones à risque permet alors d'être prévenu lors de tout départ d'incendie, notamment en pleine nuit.

De même, l'acquisition d'un extincteur est indispensable. Bien souvent des départs de feu peuvent être maîtrisés en utilisant un extincteur.

## 2. Surveiller les enfants

**Les enfants sont souvent les victimes des incendies** car ils ne savent pas quel comportement adopter face au feu. Jusqu'à 5 ans, leur réflexe consiste à aller se cacher sous un lit ou dans un placard. Il ne faut en aucun cas laisser un enfant seul à la maison, et de même ne jamais laisser des allumettes ou un briquet à sa portée.

## 3. Prévoir un dispositif d'évacuation pour toute la famille

En cas d'incendie, tout se précipite. Il est important d'avoir identifié au préalable les différentes voies d'évacuation et d'établir une répartition des rôles avec son conjoint : qui téléphonera aux secours, qui s'occupera des enfants...

**Vous pouvez tester ce dispositif lors d'une simulation d'évacuation, ce sera l'occasion d'expliquer aux enfants les bons comportements à adopter en cas d'incendie.**

## 4. Faire attention aux produits inflammables

D'une façon générale, **il est recommandé d'éviter tout stockage de matières combustibles** (bois, papier...) **ou inflammables** (alcool, essence, peintures...) à l'intérieur d'une maison. De plus, ces produits ne doivent pas être entreposés dans des lieux de passage (couloirs, escaliers...).

## 5. Éviter de surcharger les prises électriques

**Trop d'appareils sur une même prise peuvent générer un court circuit** et déclencher un incendie. Si cela s'avère nécessaire, faites installer des prises électriques supplémentaires dans les pièces principales.

## 6. Vérifier régulièrement l'état de vos appareils électriques

Fils électriques dénudés, prises cassées, appareils défectueux, autant de risques pouvant provoquer des départs d'incendie. **Réparez tout appareil endommagé ou demandez l'assistance d'un électricien.**

## 7. Entretenir régulièrement les conduits d'évacuation et les cheminées

Une cheminée ainsi que les conduits doivent être ramonés chaque année. Et, bien entendu, **il ne faut jamais laisser un feu sans surveillance**, même s'il ne reste que des braises.



# Que faire en cas d'incendie ?

## Si vous êtes situé à un étage inférieur à celui du feu

Restez calme, rassemblez rapidement votre famille, ne prenez aucune affaire personnelle et sortez au plus vite à l'extérieur.



**Une fois en sécurité à l'extérieur, prévenez immédiatement les pompiers.**

## Si vous êtes situé à un étage supérieur à celui du feu

Restez calme, rassemblez votre famille dans une pièce, fermez bien les portes et pensez à les colmater avec des linges mouillés pour empêcher la fumée de se propager. Si la fumée envahit la pièce, restez près du sol, couvrez-vous la bouche et le nez à l'aide d'un linge humide.



**Manifestez votre présence aux fenêtres et attendez les secours.**



# Tour des risques en fonction des principales pièces de la maison

## Dans la cuisine :

- **Ne laissez jamais d'huile sur le feu.** Si de l'huile chaude s'enflamme, ne versez pas d'eau dessus ! Éteufez les flammes avec une couverture anti-feu ou un couvercle.
- **Gare aux équipements électriques**, comme le grille-pain, le sèche-cheveux ou le sèche-linge. Ils peuvent être source d'incendie. Pour les deux premiers appareils électriques, ne les laissez pas branchés sans surveillance. Quant au sèche-linge, évitez de le faire fonctionner la nuit.
- **Une chaudière à gaz peut être à l'origine de deux risques majeurs** : l'émanation de monoxyde de carbone et le départ d'un incendie. Pour éviter ces dangers, tous les conduits d'évacuation de fumée, ainsi que la chaudière doivent être vérifiés par un professionnel une fois par an.



## Dans les chambres :

- **Les prises de courants positionnées derrière les rideaux**, peuvent être une source d'incendie. Éviter de les surcharger ; trop d'appareils sur une même prise peuvent générer un court-circuit et déclencher un incendie.
- **Les ampoules halogènes dégagent une importante source de chaleur**, vérifiez qu'il existe bien une grille de protection de l'ampoule et que la lampe ne se trouve pas en contact avec des tissus (rideaux, vêtements). Attention également aux **abat-jour en papier**, ils peuvent facilement s'enflammer si l'ampoule chauffe.
- **Attention aux radiateurs**, il faut éviter d'une manière générale de les couvrir avec des vêtements ou tout autre tissu.

## Dans le salon :

- Si vous utilisez **des bougies**, elles ne doivent pas être laissées allumées quand vous quittez la pièce. Mettez-les toujours hors de la portée des enfants.
- **Les cheminées ainsi que les conduits d'évacuation doivent être vérifiés** au moins une fois par an par un professionnel.
- **Une cigarette** constitue une source forte de chaleur, veillez à ne pas en laisser une allumée sans surveillance.



# La sécurité incendie : un enjeu permanent



## Bientôt l'obligation d'installer des détecteurs de fumée dans les lieux d'habitation

### Le saviez-vous ?

En France, une proposition de loi visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans toutes les habitations a été adoptée en 1<sup>ère</sup> lecture par l'Assemblée Nationale le 13 octobre 2005. Elle devrait être prochainement examinée par le Sénat.



Le texte qui entrera en vigueur au plus tard 5 ans à compter de sa publication, stipule que tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur avertisseur autonome de fumée. La proposition de loi offre également la possibilité pour les assureurs de minorer la prime d'assurance lorsque l'assuré a équipé son logement d'un détecteur.

Cette initiative parlementaire traduit une véritable prise de conscience sur la nécessité d'assurer une meilleure sécurité individuelle. **Dans les prochaines années, tous les Français devront certainement équiper leur habitation de détecteurs de fumée.** Il est essentiel de savoir dès maintenant comment fonctionnent ces détecteurs et de connaître tous les équipements de lutte contre les incendies domestiques.

## Un sous-équipement des foyers en matériel de sécurité

Des événements dramatiques dans l'actualité traduisent trop souvent l'absence d'équipement en matériel de sécurité des particuliers (détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone).

**En France, le taux d'équipement des foyers en détecteurs de fumée est en 2005 inférieur à 5 %.** Ce chiffre est à comparer à celui de l'**Angleterre (89%)**, de la **Norvège (98%)** ou encore du **Canada (94%)** et des **États-Unis (95%)**.

**En Angleterre, le taux d'équipement des ménages en détecteurs de fumée était de 10 % en 1989.**

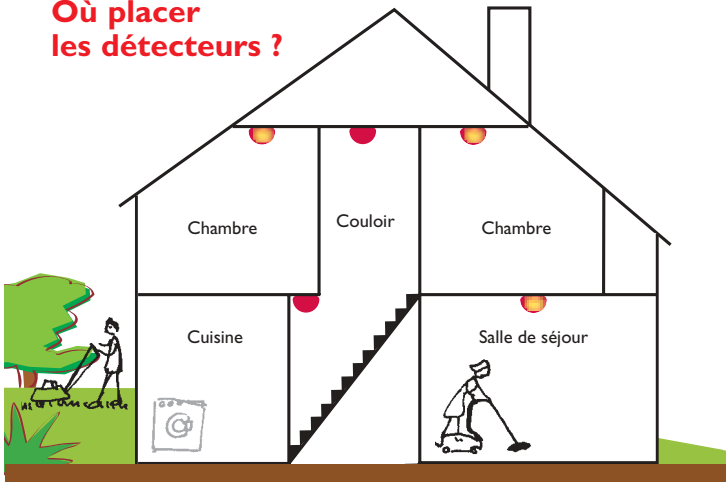
**La loi de 1991 a rendu obligatoire l'installation de détecteurs dans toutes les habitations nouvellement construites.**

**Grâce à cette mesure et à une campagne nationale d'information et de sensibilisation menée par le gouvernement, 89% des foyers anglais sont aujourd'hui équipés en détecteurs. Cela a permis de diminuer de 50% le nombre de victimes en quelques années.**

# Un besoin d'équipement adapté à chaque logement



## Où placer les détecteurs ?



● Installation de base    ● Complément d'installation recommandé par Kidde

## Vous vivez dans une maison

Il est recommandé d'installer à chaque étage **un détecteur de fumée** (à l'exception des caves et des greniers non habités) en le plaçant dans un lieu de passage (hall d'entrée, couloir donnant accès aux chambres). Si possible, mieux vaut équiper chaque pièce et les lieux de passage de la maison (sauf dans la cuisine et la salle de bain). Bien entendu, **l'extincteur est un matériel de sécurité essentiel** pour vous protéger et éteindre si nécessaire les feux naissants. Placez-le dans un endroit rapidement accessible et **vérifiez chaque année la pression indiquée sur le manomètre**.

**Le détecteur de monoxyde de carbone** est indispensable dans une maison ou un logement équipé d'installations non électriques : appareils

de chauffage au bois, au fioul ou au propane et appareils au gaz. Si le logement ne compte qu'un seul détecteur, celui-ci doit être situé près de l'endroit où se trouve la chaudière ou l'appareil de chauffage. Vérifiez que vous pouvez entendre l'alarme sonore depuis votre chambre, les portes fermées. Dans le cas contraire il est préférable d'installer un détecteur supplémentaire près des chambres.

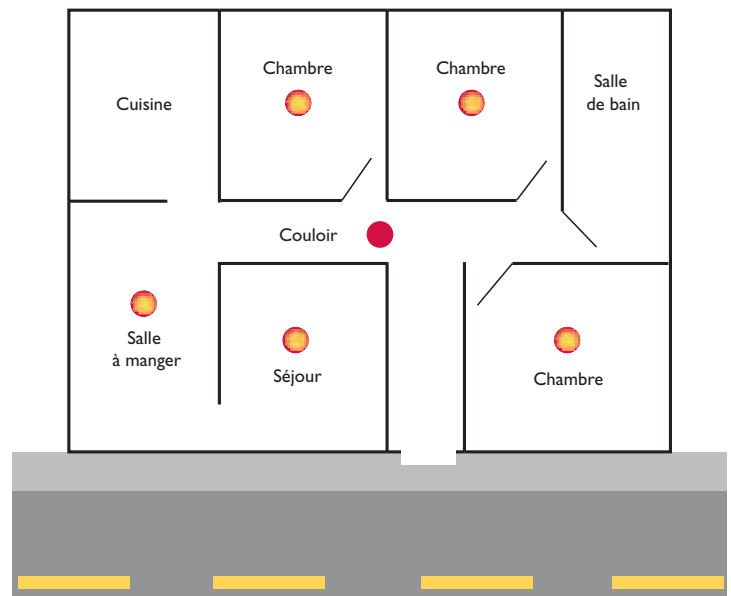
## Vous vivez dans un appartement

**L'installation d'un détecteur de fumée est recommandée dans toutes les habitations individuelles.** Si la surface du logement est supérieure à 80 m<sup>2</sup>, il est préférable d'installer un deuxième appareil. Les détecteurs seront placés dans les lieux de passage (couloirs, hall d'entrée).

**L'extincteur** est également recommandé pour éteindre rapidement les départs de feux. Si vous utilisez des appareils de chauffage utilisant un combustible (chauffage au bois ou au fioul), l'installation **d'un détecteur de monoxyde de carbone est fortement conseillée.**

## Où placer les détecteurs ?

● Installation de base    ● Complément d'installation recommandé par Kidde



# Se protéger des incendies domestiques : les détecteurs de fumée



**Un détecteur de fumée réagit aux fumées d'incendie.** Il émet un signal sonore aigu lorsque la concentration de fumée dans l'air dépasse un seuil déterminé. Le détecteur est constitué d'une lampe émettant un rayon lumineux vers une diode photoélectrique. Dans le cas d'un incendie, la fumée monte au plafond et se répand dans l'appareil. La cellule photoélectrique ne capte alors plus le rayon lumineux et l'alarme se déclenche. Les détecteurs avertisseurs autonomes de fumée fonctionnent sur pile (9 volts) et sont équipés d'un bouton testant leur bon fonctionnement. Ils émettent un signal intermittent lorsque les piles doivent être remplacées (après un an environ).

## Où installer des détecteurs ?

Il est indispensable d'installer un détecteur dans le couloir ou la pièce qui donne accès aux chambres afin que le signal sonore soit entendu par tous les occupants la nuit.

**Il est toutefois recommandé d'installer au moins un détecteur à chaque niveau de l'habitation.**

Par contre, il n'est pas utile de placer un détecteur dans les cuisines, salles de bains et salles d'eau, garages et chaufferies ; ceci afin d'éviter les alarmes intempestives provoquées par la vapeur, l'humidité ou la cuisson.

## Comment installer un détecteur ?

**Lisez tout d'abord attentivement le manuel du fabricant avant d'installer l'appareil.**

Idéalement, positionnez le détecteur au plafond près du centre de la pièce, à une distance minimale de 30 cm des coins et des murs. Dans les pièces mansardées, installez le détecteur à moins de 90 cm du point le plus haut du plafond.

**Positions à éviter : ne pas installer un détecteur à moins de 1,50 m d'un luminaire.**

**ne pas installer un détecteur à moins de 3 m d'une source de vapeur.**

## Comment entretenir les détecteurs ?

- Testez les détecteurs au moins une fois par mois, à l'aide du bouton de test, afin de vérifier le bon fonctionnement de l'appareil.
- Nettoyez l'appareil tous les mois à l'aide d'un chiffon pour éliminer les éventuelles poussières.
- Remplacez la pile chaque année.
- Ne peignez jamais un détecteur. Si vous devez repeindre une pièce, couvrez temporairement l'appareil avec un sac plastique.

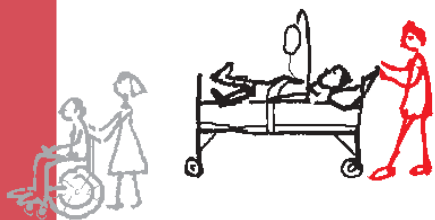


### **Kidde : l'offre la plus complète du marché**

**La gamme de détecteurs de fumée fabriquée par Kidde est la plus importante du marché.** Pour un usage unique ou une installation en réseau, les détecteurs Kidde permettent à chacun de s'équiper en fonction de ses besoins et des caractéristiques de son habitation. Fonctionnant à piles ou sur secteur et utilisant la technologie photoélectrique, les détecteurs Kidde sont adaptés à chacune des pièces de la maison.

**Kidde souhaite avant tout offrir aux consommateurs la garantie d'une sécurité maximale à un prix accessible. Ainsi, Kidde propose des détecteurs standard à partir de 15 € (garantie 5 ans).**

**Disponibles dans tous les magasins Castorama.**



## Le monoxyde de carbone : un «tueur silencieux»

### Un gaz extrêmement toxique

#### Le saviez-vous ?



**Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore et insipide.** À peu près imperceptible, le monoxyde de carbone peut tuer ou causer de graves dégâts au système neurologique humain en l'espace de quelques minutes. On y est particulièrement vulnérable quand on est endormi.

Ce gaz toxique se développe lorsque la combustion – de charbon, pétrole, gaz naturel, charbon de bois et bois de chauffage – n'est pas totale. Cela se produit notamment lorsqu'une chaudière, une cheminée ou tout autre foyer de combustion est mal entretenu ; avec pour conséquence la production brutale de monoxyde de carbone qui, dans les cas les plus graves, peut atteindre des pics de concentration fatals pour les occupants de la maison s'ils ne s'en rendent pas compte.

**En France, le monoxyde de carbone est une des premières causes d'intoxication accidentelle à la maison\*.**

### Quelles sont les situations à risque ?

#### L'utilisation de certains appareils :

- Chaudières au bois, charbon, gaz ou fioul,
- Cuisinières au bois, charbon ou gaz,
- Groupes électrogènes à essence ou à fioul,
- Poêles à bois ou à charbon et feux de cheminée.

**Le mauvais entretien des conduits d'évacuation ou l'absence de ventilation dans la pièce où est installé l'appareil peut être à l'origine d'une concentration dangereuse de monoxyde de carbone et présenter de graves dangers. Ce n'est pas pour autant une fatalité.** Quelques gestes simples et l'installation d'un détecteur permettent d'éviter ou tout du moins de réduire très fortement les risques d'accidents liés à ce gaz.

### Comment se protéger du monoxyde de carbone ?



#### Kidde : un savoir faire reconnu dans la détection du monoxyde de carbone

Le détecteur de monoxyde de carbone est le seul moyen pour déceler la présence de ce gaz. Il déclenche une alarme dès que les seuils de concentration observés deviennent dangereux. Les détecteurs mis sur le marché français par Kidde comprennent tous une alarme sonore – indispensable pour alerter immédiatement du danger. Un des modèles de la gamme Kidde possède de plus un affichage numérique qui garde en mémoire d'éventuels dépassements de seuils en l'absence des occupants du logement.

**Les détecteurs Kidde sont garantis 5 ans et leur prix varie entre 40 € et 50 €. Disponibles dans tous les magasins Castorama.**

\* Direction Générale de la Santé, enquête 2002



## Que faire pour éviter les risques ?

### → S'équiper d'un détecteur de monoxyde de carbone

La détection du monoxyde de carbone nécessite un matériel spécifique puisque ce gaz est inodore et incolore. Il est indispensable d'installer chez soi un détecteur de monoxyde de carbone. Il s'agit d'un petit boîtier qui déclenche une alarme en cas de détection d'un niveau dangereux de monoxyde de carbone. Les meilleurs détecteurs possèdent un avertisseur sonore et un affichage numérique. Afin d'être efficace, le détecteur doit être placé correctement par rapport à la source potentielle d'émission de monoxyde de carbone. Installez votre détecteur en suivant les instructions du fabricant.

### → Connaître les symptômes d'une intoxication

A faible dose le monoxyde de carbone donne des maux de tête, des vertiges et s'accompagne d'un état de fatigue général, de courbature et de nausée. On confond souvent ces symptômes avec ceux de la grippe ou de l'intoxication alimentaire.

A forte dose, le monoxyde de carbone est mortel en quelques minutes : la victime tombe en syncope et décède.

### → Sensibiliser les personnes à risque

Mères de famille, enfants et retraités, qui passent la plupart de la journée à l'intérieur, sont considérés comme des personnes à risque. Leur sensibilisation au danger d'intoxication du monoxyde de carbone est essentielle pour leur sécurité.

### → Bien ventiler

L'usage d'appareils de chauffage portables exige une bonne ventilation dans la pièce. Assurez-vous que les fenêtres ne restent pas fermées toute la journée et que l'appareil soit bien éteint pendant votre sommeil. Ne jamais boucher ou obstruer les grilles de ventilation, les conduits ou les cheminées.

### → Bien entretenir les matériels de chauffage

Il est indispensable de faire contrôler régulièrement les appareils utilisant un combustible fossile (pétrole, charbon, gaz). Toutes les installations au gaz doivent être mises en place et contrôlées annuellement par un organisme agréé.

De même, tous les conduits d'évacuation et les cheminées doivent être contrôlés et nettoyés au moins une fois par an.

## Que faire en cas d'accident ?

- En cas de détection d'un niveau dangereux de monoxyde de carbone, appelez les pompiers (18) ou le Samu (15), ouvrez les fenêtres et quittez les lieux le plus vite possible.





## Une gamme de produits adaptée aux besoins les plus larges



### Une offre complète répondant aux demandes les plus exigeantes

Kidde s'est spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation de produits de lutte contre le feu et ses conséquences dangereuses, destinés aux **habitations individuelles et collectives**.

Cette activité regroupe les détecteurs de fumée, les extincteurs, les couvertures anti-feu ainsi que les détecteurs de monoxyde de carbone. Pour répondre aux attentes des particuliers, Kidde a conçu des produits adaptés à leur cadre de vie. En effet, les besoins en matériel de sécurité sont bien différents et dépendent le plus souvent du type d'habitat, maison ou appartement, de la superficie du logement, des installations de chauffage existantes ainsi que des conditions de vie de chacun.

### Une préoccupation constante : la qualité

Kidde est d'ailleurs le seul fabricant à proposer **une gamme aussi large de produits de sécurité incendie**. L'ensemble des sites de fabrication des produits **Kidde est certifié ISO 9002**. Par ailleurs, les produits Kidde sont conformes, selon le cas, aux normes de plusieurs pays : américaines UL, anglaises British Standards, hollandaises Keurmerk, allemandes VDS et françaises NF (pour les extincteurs).



### Le saviez-vous ?




Ces normes, très strictes, garantissent le fonctionnement des produits Kidde et assurent une fiabilité maximum. Deux points essentiels pour des produits de sécurité tels que ceux proposés par Kidde. La société a déjà entamé des démarches pour rendre conformes ses détecteurs de fumée aux nouvelles exigences prévues par **la norme européenne harmonisée EN 14604 qui sera appliquée en France entre décembre 2005 et juillet 2008**.


### Des produits reconnus pour leur qualité

Les détecteurs Kidde ont été choisis pour équiper les habitations personnelles des sapeurs-pompiers du département des Yvelines. Ils ont été retenus pour leur fiabilité et leur très bon rapport qualité/prix.

# Lutter contre les départs de feux : les extincteurs et les couvertures anti-feu

Appareil fondamental à la lutte contre la propagation du feu, l'extincteur permet d'éteindre un début d'incendie ou du moins d'en limiter l'extension. **Les extincteurs se divisent en 3 classes principales**, déterminées en fonction du type d'incendie qu'ils peuvent éteindre. La classe de l'extincteur est indiquée à l'avant de l'appareil et certains extincteurs sont marqués de différentes classes telles que **ABC**.

**Classe A**  : Combustibles ordinaires ou matières fibreuses, telles que le bois, le papier ; le caoutchouc et certaines matières plastiques.

**Classe B**  : Produits inflammables ou combustibles liquides, tels que l'essence, le kérosène, la peinture, les diluants et le propane.

**Classe C**  : Équipements électriques sous tension tels que appareils électroménagers, ordinateurs, panneaux et outils électriques.

## Les extincteurs Kidde : reconnus pour leur fiabilité

Pour lutter contre des départs de feux, Kidde propose des extincteurs de 1kg et 2kg à poudre. Ils permettent d'éteindre en toute sécurité des départs de feu ou de petits incendies. De classe ABC, ils sont efficaces sur tous types de feux domestiques.

Les prix varient de 20 € (extincteur 1 kg) à 40 € (extincteur 2 kg).  
Disponibles dans tous les magasins Castorama.



## Les couvertures anti-feu : une protection supplémentaire



Kidde propose également des couvertures anti-feu permettant d'étouffer les départs d'incendies, comme dans la cuisine ou de couvrir une personne dont les vêtements auraient pris feu.

Son prix est de 25 €.  
Disponibles dans certains  
magasins Castorama.



# Kidde leader mondial sur le marché de la sécurité incendie



**Kidde** est le leader mondial sur le marché de la prévention et de la lutte contre les incendies domestiques. **Présente dans 20 pays**, la société est notamment **n°1 aux Etats-Unis et en Angleterre.**

## La force d'un groupe international

**Kidde**, dont le siège se situe aux Etats-Unis, équipe non seulement les habitations individuelles et collectives mais est également très présent en matière de sécurité incendie dans le secteur aéronautique. Le groupe emploie près de 3 000 personnes et possède 4 sites de production (3 aux Etats-Unis et 1 en Chine). Kidde a été racheté en 2005 par United Technologies Corporation (UTC), conglomérat industriel américain déjà présent dans le génie climatique (Carrier), l'aéronautique (Pratt & Whitney) ainsi que les ascenseurs et les Escalators (OTIS).

## La seule gamme complète du marché

Fort de son expérience sur les marchés nord-américains et anglais, Kidde a conquis le marché français en 2004 et se positionne comme le principal fabricant en produits de sécurité incendie pour les particuliers. **Kidde propose une gamme complète et unique de produits de sécurité incendie** : détecteurs de fumée, détecteurs de monoxyde de carbone, extincteurs et couvertures anti-feu.

## Une distribution en GSB

**Kidde a mis en place un partenariat avec l'enseigne Castorama** pour la diffusion de ses produits dans les 100 magasins Castorama présents sur le territoire français.

## Une exigence de qualité

Ces produits répondent aux critères les plus exigeants en termes de qualité. D'ailleurs, tous les sites de production **Kidde sont certifiés ISO 9002**. De plus, les produits **Kidde répondent, selon le cas, aux normes de plusieurs pays** : américaines **UL**, anglaises **British Standards**, hollandaises **Keurmerk**, allemandes **VDS** et françaises **NF** (pour les extincteurs).

## L'engagement au service de la prévention

Kidde mène depuis son arrivée sur le marché français **des actions de prévention** destinées à informer et à sensibiliser le grand public.

## Un portefeuille de marques étendu

Le groupe UTC possède un portefeuille **de marques à forte notoriété**. Celles-ci sont reconnues dans de nombreux pays pour leur qualité : en France Kidde, SICLI, Harden, SIDES et Eau et Feu, en Hollande Ajax, en Allemagne Gloria, aux Etats-Unis Badger ainsi que des marques internationales comme Graviner et Fireye.

# L'engagement de Kidde au service de la prévention des incendies domestiques

**En partenariat avec les brigades de pompiers**, Kidde mène depuis plusieurs années en Angleterre des actions de prévention et de sensibilisation auprès de la population. Kidde souhaite prolonger sa mission d'information et de sensibilisation en France. C'est la raison pour laquelle la société a mis en place un programme d'actions destiné au grand public. En partenariat avec **la Préfecture du Rhône** et **Castorama**, Kidde a réalisé un livret intitulé «**La prévention des incendies domestiques**».

## Un livret pédagogique destiné à toute la famille

Cet **outil ludique et pédagogique** rappelle en quelques pages les principales sources de risques d'incendie selon les pièces de la maison – cuisine, chambre et salon – puis liste quelques équipements indispensables et conseils incontournables. Plus de 50 000 livrets pédagogiques ont déjà été distribués dans la région Rhône-Alpes.

Le livret est disponible sur simple demande auprès de l'**agence Beau Fixe** :  
Julien Bottriaux - Tél : 01 53 53 41 62 • [j.bottriaux@beaufixerp.com](mailto:j.bottriaux@beaufixerp.com)

## Une mallette pédagogique pour éduquer les enfants aux gestes de sécurité

Kidde va distribuer prochainement **une mallette pédagogique «La prévention des incendies domestiques»** pour sensibiliser les enfants sur les risques de feux.

Cet outil pédagogique sera constitué :

- d'une affiche présentant les risques d'incendie dans la maison,
- d'un livret d'activités d'une quinzaine de pages, pour chaque enfant à compléter et à garder,
- d'un détecteur de fumée et une notice de fonctionnement,
- d'un CD Rom contenant un film de sensibilisation aux incendies domestiques.

Dans un premier temps, 200 mallettes seront distribuées gratuitement dans les écoles et les centres scolaires. Par la suite, l'opération sera largement étendue et représentera près de 800 mallettes.





**Contacts presse :**

**Agence Beau Fixe**

Julien Bottriaux - Tél. : 01 53 53 41 62 • [j.bottriaux@beaufixerp.com](mailto:j.bottriaux@beaufixerp.com)